



DU SQUARE AU PARC PERDTEMPS

Survol de la démarche participative du projet de réalisation d'un parc public à Perdtemps, et de mise en souterrain du parking, au centre-ville de Nyon

W
S
E
T
H
N
S

Préambule

La place Perdtemps, située au centre de la ville de Nyon, est un projet phare de la Municipalité et va faire l'objet au cours de ces prochaines années d'un important aménagement : la création d'un parc public végétalisé et la mise en souterrain du parking.

Consciente que la restructuration d'une telle surface revêt des enjeux majeurs, la Municipalité a souhaité intégrer et faire participer la population à l'élaboration du projet sur le long terme.

Ouvert depuis 2016, le square Perdtemps est la première initiative visant à concrétiser cette démarche. A l'aide de cet espace de vies évolutif, les citoyen-ne-s ont pu et peuvent tester les usages potentiels du futur parc, pour se projeter à la fois dans un espace plus grand (le futur parc), et dans le temps.

En septembre 2018, un concours d'urbanisme (mandats d'étude parallèles – MEP) visant à sélectionner, parmi neuf équipes concurrentes, le projet final du réaménagement de l'ensemble de Perdtemps, a été lancé.

Dans la continuité de son ambition – faire participer la population – la Municipalité a choisi d'accompagner le concours par une démarche participative innovante intitulée « *du square au parc Perdtemps* ».

Tout au long du processus, l'objectif majeur a été de récolter les besoins et les envies des citoyen-ne-s quant aux futurs usages du parc, afin d'alimenter les projets issus de la procédure d'urbanisme.

Le présent document synthétise cette démarche.



Les démarches participatives à Nyon

Depuis 2016, la Ville propose une méthode innovante, participative et à grande échelle pour faire évoluer les lieux emblématiques et stratégiques de Nyon. La volonté de la Municipalité est d'intégrer la population au réaménagement des espaces publics.

L'objectif? Adapter dans la mesure du possible les infrastructures, les équipements et le mobilier aux besoins, envies et usages de tous les utilisateurs, grâce à leur participation, et faire évoluer ces espaces avec leur temps.

CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN AVEC LA POPULATION

Les démarches participatives de la Ville de Nyon invitent la population à partager ses observations, envies et recommandations sur les quatre aménagements intermédiaires réalisés à Nyon :

- **le square Perdtemps ;**
- **la Grande Jetée ;**
- **la Voie 4 à la gare ;**
- **la place du Château (procédure en cours).**

La population a la possibilité de contribuer à l'évolution de lieux emblématiques de la ville tout en profitant de ces espaces de vies – de véritables maquettes à taille humaine, prémices des aménagements définitifs.

Régulièrement, les citoyen·ne·s sont invités à partager leurs observations et suggestions à travers différentes démarches participatives : observation, entretiens semi-directifs, rencontres in situ, ateliers, animations, événements festifs, etc.

Ces retours de la population guident ensuite les autorités dans l'adaptation de ces espaces.

C'est une nouvelle manière de penser l'espace public pour la Municipalité, avec et pour la population, en intégrant les avis et besoins des citoyen·ne·s, une fois testés sur place, dans les aménagements définitifs.

Plus d'informations : les différents aménagements à Nyon et sur les modalités de participation sur www.participanyon.ch.



« Du square au parc Perdtemps »

La démarche participative intitulée « du square au parc Perdtemps » a accompagné le concours d'urbanisme pour la réalisation du parc Perdtemps et la mise en souterrain du parking. L'ambition était de renforcer la prise en compte de l'expertise des citoyen·ne·s en tant qu'usagers dans la mise en oeuvre de l'action publique, tout en augmentant l'acceptabilité des choix des autorités par une meilleure compréhension du contexte.

Pour mener à bien et coordonner le processus participatif, la Ville a fait appel à *En Commun* - une association à but non lucratif dont l'objectif est de mettre en oeuvre et de promouvoir les principes des biens communs et de gestion commune dans les domaines du territoire, du social, de l'écologie et de l'économie.



Photos du square Perdtemps, réalisé en 2017, par Belandscape

MÉCANISMES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

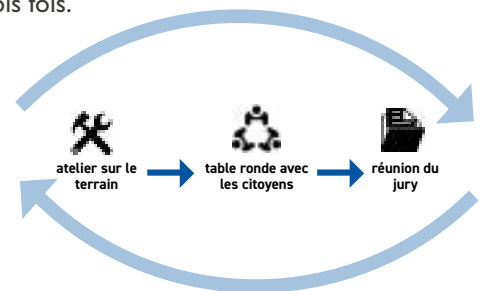
Le processus a été imaginé de manière cyclique :

- **ateliers sur le terrain** : il s'agit d'interventions pratiques sur site, ouvertes à tous et à toutes afin de tester et expérimenter des usages possibles dans l'espace public ;
- **tables rondes** : destinées à un groupe réduit de citoyen·ne·s pour qu'ils puissent rapporter leurs observations et émettre des recommandations aux équipes candidates au concours d'urbanisme, ainsi qu'au jury. Pour ce faire, un « groupement citoyen » de 20 membres d'associations locales et 20 citoyen·ne·s a été sélectionné. Leur rôle est d'être les rapporteurs des envies de la population, en matière d'usage, observées notamment lors des ateliers. Chaque table ronde précède généralement un atelier sur

le terrain.

- **réunion du jury** : le collège d'experts (jury) est composé de professionnels choisis par la Municipalité. Il a pour mission la sélection des avant-projets et du projet lauréat. Deux citoyens, membres du groupement citoyen, en font aussi partie. Avant chaque réunion du jury, une table ronde est organisée afin d'intégrer les observations des citoyen·ne·s aux discussions du jury.

Le concours d'urbanisme ayant trois tours, ce processus s'est répété trois fois.



ORGANISATION EN TROIS PHASES

Phase 1 : Activer et mobiliser

L'objectif de cette première phase était d'informer et mobiliser la population, avant le lancement du concours d'urbanisme, à s'inscrire pour faire partie du groupement citoyen. Deux ateliers ont été organisés et ont permis de récolter plus de 70 candidatures.

Phase 2 : Expérimenter et dialoguer

Une fois le groupement citoyen constitué, sur tirage au sort, le dialogue avec les équipes de professionnels a pu être lancé lors de cette 2ème phase sous la forme de tables rondes.

À quatre reprises, le groupement citoyen a eu l'opportunité de discuter des projets des équipes.

Afin d'alimenter les discussions, des ateliers sur le terrain ont été organisés en amont des tables rondes pour que le groupement citoyen, et plus largement

le public, test de nouveaux usages. Cette démarche permet un apprentissage par l'expérience sur le terrain tout en faisant émerger de nouvelles propositions.

Phase 3 : Restituer

Une fois le concours d'urbanisme terminé, l'objectif a été de restituer ce travail, d'une part lors d'une exposition des projets des équipes de conception et, d'autre part, avec l'élaboration de cette synthèse reconstituant l'ensemble de la démarche participative qui a été menée.

Afin que la population puisse continuer d'être impliquée dans la réalisation du projet du futur parc Perdtemps, des interventions régulières auront lieu sur place. Toutes les informations et actualités sont disponibles sur un site Internet dédié : **participanyon.ch**.

Phase I : mobiliser la population

Une fois la démarche participative et le lancement du concours d'urbanisme validés par les autorités, la phase de lancement du processus a pu être activée. Elle visait deux objectifs :

1. donner un maximum d'informations et de détails sur le projet du futur parc Perdtemps, le lancement du concours d'urbanisme (mandats d'étude parallèles - MEP) et la démarche participative l'accompagnant ;
2. identifier des citoyen·ne·s intéressé·e·s à faire activement partie du processus.

Pendant l'été 2018, deux ateliers ont été organisés afin de répondre à ces objectifs.

ATELIER : DÉPASSER LES LIMITES - JUILLET 2018

Le but de ce premier atelier sur le terrain était de faire connaître le projet au public en l'invitant, à partir du square Perdtemps déjà existant, à se projeter dans le futur parc. Il s'agissait alors de délimiter le périmètre d'intervention du projet sur l'ensemble de la place en y plaçant, aux quatre coins, du nouveau mobilier urbain reprenant la forme des « platagones » déjà présents dans le square.

Pour cela, les citoyen·ne·s ont construit un panneau d'informations en bois et des signalétiques. Habit·ant·e·s, passant·e·s, écolier·ère·s, politicien·ne·s ont mis la main à la pâte.

Cet atelier a donc pris place avant le lancement du concours d'urbanisme et consistait en une première prise de contact. Une occasion qui a permis aux participant·es de rencontrer et d'interagir avec les acteurs de la Ville chargés de mener le concours d'urbanisme et le processus participatif l'accompagnant.

Des enseignements différents ont pu être tirés à la suite de cette journée :

- Du point de vue de l'événement en lui-même, la construction a rassemblé un public varié (âge et sexe) et il a permis de communiquer largement sur les enjeux du projet.

- Du point de vue du projet urbain, si les envies et avis divergeaient, dans l'ensemble l'idée d'un parc a plu à tous les citoyen·ne·s. Une inquiétude a aussi été exprimée quant à la concrétisation d'un projet évoqué depuis si longtemps à Nyon. Un besoin d'espaces de travail supplémentaires pour étudier, et l'importance de places de travail dans les bibliothèques a aussi été relevé.
- Le square Perdtemps a quant à lui montré sa capacité à accueillir des usages singuliers, à intégrer du nouveau mobilier et à stimuler l'imaginaire de tous et toutes. Il a révélé un fort potentiel entre ce qui existe déjà sur le site et les possibles tests d'usages capables de contribuer au projet de réaménagement de la place Perdtemps.

Cet atelier a permis de toucher des publics souvent absents de ce genre de démarche. Il a aussi fait naître des envies et intérêts pour la suite en identifiant déjà à ce stade des citoyen·ne·s, porteur·euse·s d'opinions, intéressé·e·s à s'engager dans ce processus participatif innovant.

ATELIER : DÉPASSER LES LIMITES - JUILLET 2018



ATELIER : LA GRANDE TABLE - SEPTEMBRE 2018

En septembre 2018, la Ville de Nyon a invité les habitants à venir profiter gratuitement d'un petit déjeuner, s'amuser avec les jeux géants de la ludothèque, confectionner des pizzas soi-même ou tout simplement passer prendre l'apéritif à l'ombre des platanes de Perdtemps. Entre 200 et 300 personnes se sont retrouvées tout au long de la journée.

Dans la continuité du premier atelier, cette journée conviviale a permis aux citoyen-ne-s de se renseigner plus en détails sur le lancement à l'automne du concours d'urbanisme (sous la forme de mandats d'étude parallèles - MEP) et plus largement sur le projet de transformation de Perdtemps. Mais elle a surtout permis aux personnes présentes de s'inscrire au tirage au sort pour former le groupement citoyen.

En définitive, ce second atelier a rempli les objectifs fixés et la campagne de communication menée en amont, notamment à travers une invitation tout ménage, a largement mobilisé la population.

De plus, malgré la réduction des places de parking, les automobilistes ont tous trouvé à se parquer. Les places situées près de la salle communale étant disponibles. La cohabitation a ainsi bien fonctionné.

Lors de cette deuxième journée-atelier, 76 citoyen-ne-s de Nyon et sa région se sont inscrits pour participer au groupement citoyen, répondant ainsi pleinement aux ambitions de la Ville en termes de mobilisation.



TIRAGE AU SORT DU GROUPEMENT CITOYEN - SEPTEMBRE 2018

Afin d'accompagner les neuf équipes professionnelles lors du concours d'urbanisme à intégrer les envies des citoyen·ne·s en termes d'usages potentiels du futur parc, la Ville de Nyon a souhaité qu'un groupement citoyen soit formé. Pour rappel, le rôle des participant·es·s de ce groupe est d'être les rapporteurs des envies de la population, en matière d'usages.

Parmi les citoyen·ne·s s'étant inscrits précédemment, il y a eu quelques jeunes de moins de 25 ans, un profil généralement absent de ce type d'exercice. Par ailleurs, une mobilisation importante des femmes peut aussi être soulevée, en règle générale moins présentes dans les démarches participatives portant sur des projets urbains.



Ainsi, à la fin septembre, le temps d'un week-end, le parc Perdtemps, rendu entièrement piéton, a permis de s'amuser tout en explorant les possibilités d'un nouveau parc (atelier de peinture géant, jeux urbains, food trucks, marché artisanal et bibliothèque éphémère).

A cette occasion, le groupement citoyen a été tiré au sort : composé de 20 citoyens (10 femmes, 10 hommes) et 20 représentants d'associations locales.



Phase 2 : expérimenter et dialoguer

Dès la composition du groupement citoyen connue, l'objectif était de faire dialoguer les neuf équipes de conception retenues dans le concours d'urbanisme avec les 40 représentants des citoyen·ne·s. Sur l'ensemble de la démarche, 4 tables rondes ont été organisées : une première pour informer sur le cahier des charges donné aux équipes ; trois autres pour dialoguer entre citoyen·ne·s et équipes professionnelles.

En parallèle, 2 ateliers sur le terrain et de nombreux moments d'échanges se sont déroulés afin de tester les propositions d'usages envisagés lors des tables rondes.

TABLE RONDE N°1 - 30 SEPTEMBRE 2018

L'objectif de cette première table ronde était que les 40 membres du groupement citoyen puissent à la fois :

- comprendre le processus technique du concours d'urbanisme (mandats d'étude parallèles) ;
- identifier des enjeux liés à la transformation de la place Perdtemps ;
- exprimer leurs envies en matière d'usages envisageables dans le futur parc, afin d'alimenter le cahier des charges des équipes de conception ;
- donner des idées pour les prochains ateliers sur le terrain afin de tester les usages proposés.



PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES ÉQUIPES

A l'occasion de cette rencontre, le groupement citoyen a pu échanger avec les équipes de conception.

En analysant les discussions, trois thématiques phares ont pu être identifiées :

- l'accessibilité (sociale et physique) ;
- la polyvalence et l'adaptabilité ;
- les espaces verts et la végétation.

D'autres questions ont aussi été soulevées : celle des commerces qui est centrale dans le développement de Nyon depuis de nombreuses années (type de commerces, risque de vitrine froide, produits locaux, etc.) ; et celle de la gestion collective d'infrastructures.

Ces éléments ont contribué à finaliser le cahier des charges qui a été remis aux équipes de conception.

De plus, ils serviront également de grille d'analyse et de base de discussion pour les citoyens lors des prochaines tables rondes.

Enfin, trois suggestions d'atelier ont émergé au fil des échanges entre les participants :

- l'installation d'un module polyvalent et temporaire (coffre, boîte ou abri) ;
- l'organisation d'événements culturels, associatifs ou sportifs ;
- l'organisation d'activités manuelles.

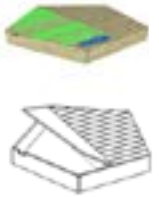


ATELIER : LE COFFRE COLLECTIF - NOVEMBRE 2018

Les deux ateliers précédents visaient avant tout à informer sur les enjeux du concours et à mobiliser les citoyen·ne·s pour qu'ils se portent candidat·e·s au groupement citoyen. Ce troisième atelier entendait quant à lui, par une expérience pratique, tester une des propositions formulées lors de la première table ronde : la co-construction d'une micro infrastructures (un coffre de stockage, un potager, une boîte à livres) et sa gestion collective.

Cette approche avait pour objectifs de :

- permettre aux Nyonnais·es de s'approprier un lieu et de s'interroger sur la gestion collective ;
- communiquer sur les futurs équipements publics adressés aux associations et au citoyen·ne·s ;
- créer une rencontre pour partager un moment inédit et convivial ;
- tester des usages potentiels sur lesquels le groupement citoyen s'interroge afin de pouvoir en débattre lors de la prochaine table ronde.



ATELIER : LE COFFRE COLLECTIF - NOVEMBRE 2018

Une trentaine de personnes a participé aux différentes activités de cette journée : la création de deux éléments de mobilier urbain, un « coffre au trésors », un « platagone potager » en permaculture (construits à partir de la transformation d'un élément déjà existant), et le rafraîchissement de la « boîte à livres » sur la façade de la ludothèque.

Cet atelier a été l'occasion de créer et de mettre à disposition du public un coffre où peuvent être stockés différents objets capables de faciliter des usages multiples à Perdtemps (raquettes de ping-pong, boules de pétanque, craies, cordes, pompe à vélo, trousse de secours, transats, stylos, papier, etc.).

Par ailleurs, ces activités ont permis de susciter la curiosité des passants. Des tables informatives et des panneaux d'affichages temporaires étaient à disposition durant tout l'événement. Les membres du mandataire de la Ville « *En Commun* » et les participants ont été également sollicités pour répondre aux questions autour d'un thé ou d'un café. Certains passants se sont même pris au jeu en prenant le pinceau à la main.

La journée s'est clôturée par un moment d'échange convivial. Cette discussion a été l'occasion de revenir sur les activités et de proposer de nouveaux usages à Perdtemps (par exemple l'organisation d'une soupe populaire).

La mise en place d'une gestion collective du nouveau coffre et des objets qu'il contient a ensuite été discutée en groupe en fin de journée.

Deux scénarios de gestion collective ont été imaginés :

1. un coffre ouvert en permanence avec le risque qu'il soit progressivement rempli d'objets inutiles ;
2. un coffre fermé par un cadenas. Le code pourrait être obtenu via le site participanyon.ch, en fournissant des informations sur les usages que l'on souhaite en faire. Le risque est que cela puisse constituer un frein à son utilisation.

Ces deux propositions ont été débattues, ce qui a permis de partager des pratiques différentes sur la question de la gestion collective d'un équipement ou d'une infrastructure : craintes sur le respect des règles d'usages, confiance sur la bonne volonté des utilisateurs, interrogations sur l'importance des retours d'expériences des usagers, etc.

Suit à un vote, c'est le modèle de coffre cadenassé qui a été sélectionné. Le code a été indiqué aux participant·e·s et une page consacrée à cette expérience a été créée (www.participanyon.ch/code).

Cette discussion a aussi permis de se questionner la future gestion des équipements publics qui seront présents sur la place Perdtemps.

En conclusion, ce troisième atelier a pu répondre aux préoccupations sur l'usage collectif, ce qui a permis d'alimenter les discussions sur ce sujet lors de la table ronde réunissant le groupement et les équipes de conception qui en a suivi.



TABLE RONDE N° 2 - DÉCEMBRE 2018

En décembre 2018, la deuxième table ronde a eu lieu, l'occasion pour le groupement citoyen de prendre connaissance des neuf projets en lice et de les étudier en dialogue avec les équipes de conception.

Les citoyens ont ensuite pu identifier un certain nombre de recommandations à l'attention du jury, pour enrichir ses discussions lors de ses délibérations. Celles-ci peuvent être regroupées en trois principes transversaux :

1. Garantir l'ouverture de la place. La place Perdtemps est un espace vaste et généreux.
2. S'appuyer sur l'histoire du lieu et sur les aménagements existants.
3. Articuler les nouveaux aménagements avec les quartiers voisins existants et le développement futur de la ville.

Une fois mis en relation avec les discussions précédentes, lors de la table ronde et de l'atelier sur le terrain, plusieurs grands thèmes et propositions autour des usages ont alors émergé :

- **un espace public pour tous et polyvalent** : éviter une trop grande spécialisation et segmentation du parc ; un parc utilisable tout au long de l'année et par tous les temps ; des cheminements et promenades par et pour la végétation.
- **un bâti activateur de l'espace public** : un parc ouvert ; privilégier le plain-pied (vitrines, commerces, etc.) ; une salle communale intégrée.
- **un espace public accessible** : zones piétonnes dans le parc ; espaces de rencontres ; mobilier urbain adapté à tous (WiFi, etc.).

Une nouvelle problématique est également apparue lors des travaux de cette journée : le développement d'un projet durable et son inscription dans une vision à long terme.

Autrement dit, les citoyen·ne·s ont fait part de leur préoccupations aux équipes sur le fait de penser, lors de la conception des aménagements et équipements, à leur reconversion future (potentiellement en imaginant d'autres usages).

Des interrogations sont aussi apparues concernant la biodiversité dans le futur parc, le type de végétation et l'imperméabilisation du sol. Le groupement citoyen a penché en faveur d'un aménagement en pleine terre.

Suite à cette seconde table ronde, il a aussi été demandé à l'ensemble des membres du groupement citoyen de répondre à un questionnaire d'évaluation de la rencontre. En est ressorti une évaluation générale très satisfaisante.

Une restitution de l'ensemble de points abordés et des propositions formulées durant la journée par les citoyens en matière d'usages du futur parc a ensuite été transmise au jury dans le but d'enrichir leurs discussions lors des délibérations pour la première sélection des projets.

Sur cette base, le jury a pu sélectionner six équipes, parmi les neuf équipes candidates, pour un second tour.

TABLE RONDE N° 3 - MARS 2019

Au mois de mars 2019, une troisième table ronde a été organisée afin de prendre connaissance des six projets encore en lice à la suite du 1er tour du concours d'urbanisme. Pour rappel, au début de la procédure, neuf équipes de conception étaient en concurrence.

Cette troisième journée d'échange entre les équipes de conception et le groupement citoyen a permis de découvrir et discuter de l'évolution des projets restants.

Les discussions lors de la table ronde ont surtout approfondi certaines des recommandations formulées précédemment. Néanmoins, un certain nombre de nouvelles propositions en matière d'usages du futur parc sont ressorties, telles que, entre autres :

- Les **surfaces en gravier** proposées par certains projets ne semblaient pas optimales au regard de l'expérience vécue par les citoyens sur la place devant la gare Nyon-Saint-Cergue où se trouve la buvette de la Roulotte.
- **L'articulation des espaces** plus dynamiques et plus calmes mériterait d'être approfondie pour la suite. Les affectations des différents usages, bien qu'elles puissent être ouvertes, nécessitent parfois d'être précisées afin d'éviter les conflits d'usages.
- **Le fonctionnement nocturne du parc** est ressorti comme un élément central des discussions de cette journée. En effet, les citoyens aimeraient que cet aspect soit traité dans tous les projets. Comprendre l'affectation prévue pour le fonctionnement nocturne du parc tant pour les espaces publics, que pour ses équipements, ainsi que les propositions d'illumination serait très pertinent pour les citoyens.

- **La salle communale**, déjà existante à Perdtemps, est un élément qui est ressorti à plusieurs reprises lors de la journée. Son ouverture en direction du parc a été appréciée par les citoyens, notamment lorsqu'elle dialogue avec les autres équipements publics (par exemple ludothèque, médiathèque, etc.).
- Tout comme lors de la table ronde précédente, **le développement durable** a également été abordé par les citoyens et les équipes. Ils ont verbalisé à plusieurs reprises l'importance de la préservation des arbres existants à Perdtemps aujourd'hui.
- Finalement, les citoyens se sont aussi exprimés sur le **type de commerces** potentiellement présents sur la future place Perdtemps, en exprimant leur préférence pour les petits commerces et enseignes locales. La question du marché et de son fonctionnement a aussi été mise sur la table.

Une analyse croisée de l'ensemble des discussions, envies et recommandations des citoyens en matière d'usages du futur parc a été ensuite remise au jury dans le but d'enrichir ses discussions lors de ses délibérations.

A la suite de quoi le jury a retenu trois équipes parmi les six restantes afin de poursuivre la procédure d'urbanisme en vue du dernier tour et de la sélection du lauréat final.

ATELIER : JARDIN ÉPHÉMÈRE DE PERDTEMPS - MAI - JUIN 2019

Pour ce dernier atelier sur le terrain, la Ville de Nyon a proposé aux membres du groupement citoyen une extension éphémère et fleurie du square Perdtemps : « le Jardin de Perdtemps ».

Ce nouveau jardin au centre-ville a été réalisé sur la base des idées et des propositions d'usages et d'activités émises par le groupement citoyen lors des précédentes rencontres.

Il a ainsi permis pendant 2 mois de se projeter dans le futur parc Perdtemps, où il sera possible de s'activer, s'amuser, se rencontrer, travailler ou tout simplement se relaxer.

Afin que le public s'approprie cet espace, des jardins participatifs ont été organisés pour inviter les citoyen-ne-s à venir aménager, peindre et fleurir ce nouveau jardin.

Cette expérience avait pour objectif de nourrir les réflexions du groupement citoyen. Pour ce faire, ils ont été invités à participer à une observation collective des nouveaux usages proposés. Il s'agissait d'observer individuellement ou par petit groupe les manières dont le public allait utiliser ce jardin et d'en discuter lors d'un moment d'échange.



ATELIER : JARDIN ÉPHÉMÈRE DE PERDTEMPS - MAI - JUIN 2019



La démarche d'observation collective a débuté par une visite guidée du jardin, en avant-première. A cette occasion, l'installation a été présentée et expliquée au groupement citoyen.

L'objectif visé par cet espace éphémère était de tester plusieurs enjeux formulés par les membres du groupement citoyen précédemment, tels que :

- un square Perdtemps qui se tourne en direction du futur parc ;
- une végétalisation variée et un ombrage naturel ;
- un fonctionnement de nuit ;
- l'activation d'un lieu de passage et une articulation avec la buvette existante ;
- différents usages (relaxation, détente, co-working, lieu d'échanges humains, mais aussi de livres, d'objets, etc.), construction et plantation participative (appropriation) ;
- un lieu centré et utilisable par toutes les générations.

Le groupement citoyen a ensuite été introduit à la démarche d'observation collective. Pour guider et faciliter ce travail commun, un questionnaire en ligne lui a été fourni.

Il lui a été demandé d'effectuer un maximum d'observations afin de pouvoir en réunir sur les usages des lieux à différentes heures du jour et de la nuit, avec différentes conditions météorologiques et à différents moments de la semaine.

Les citoyens ont ensuite été conviés à une rencontre pour prendre connaissance des résultats de cette observation collective et échanger de vive voix sur leurs impressions concernant les usages de ce nouvel espace.

ATELIER : JARDIN ÉPHÉMÈRE DE PERDTEMPS - MAI - JUIN 2019



ATELIER : JARDIN ÉPHÉMÈRE DE PERDTEMPS - MAI - JUIN 2019



OBSERVATIONS D'USAGES

A l'aide des observations effectuées par les citoyens, tous les jours de la semaine et tranches horaires ont été couverts (hormis la nuit). Certaines tendances, en matière d'utilisation et d'appropriation de l'espace par les citoyen-ne-s, se sont dessinées et ont pu être débattues à l'occasion de la rencontre groupée. Ci-dessous quelques éléments importants tirés de ces discussions :

Activation d'un lieu de passage et usages : beaucoup de passage, mais peu d'occupation. Le type et l'agencement du mobilier ne semblent pas être favorables à l'occupation. La disposition rectiligne du mobilier facilite une traversée rapide de l'espace, un parcours plus sinueux aurait pu susciter la flânerie et une occupation prolongée des lieux. Les longs bancs bidirectionnels ne semblent pas appropriés pour le partage d'un repas ou d'une discussion. Les bancs de pique-nique classiques installés du côté de la buvette semblent mieux répondre aux fonctions de rencontres.

Un espace d'expérimentation, un espace qui évolue ? : la nature temporaire du mobilier donne à penser qu'il serait envisageable de déplacer certains éléments, mais leur poids ne rend pas possible une reconfiguration participative de l'espace.

Végétalisation et ombrage : un aménagement paysager très apprécié. A plusieurs reprises, les participants

ont souligné la qualité de l'aménagement paysagé et notamment le type de fleurs et végétation.

Un square Perdtemps qui s'ouvre en direction du futur parc. Articulation avec la buvette existant : un jardin coupé du square et peu sécurisé du parking. Les clients de la buvette s'installeraient beaucoup plus facilement dans le jardin s'il n'y avait pas de barrière végétale.

La démarche d'observation a permis d'amorcer une réflexion collective et d'alimenter le débat sur les usages en vue de la dernière table ronde avec les éléments suivants :

- la présence et la diversité des éléments paysagers naturels, notamment les fleurs, semblent être un facteur significatif dans l'appréciation de l'espace public ;
- la morphologie du mobilier, quel que soit son esthétique, devrait répondre, pour une partie du moins, à des fonctions de rencontres et de support à la restauration ;
- la complémentarité entre buvette et espace de jeux pour enfants est atout important pour attirer les familles ;
- la sécurisation des espaces par rapport aux véhicules est très important aux yeux des parents.



TABLE RONDE N°4 - JUIN 2019

L'objectif de cette quatrième et dernière table ronde était de pouvoir enrichir les discussions du jury d'experts, de manière très ciblée, en vue des délibérations pour la sélection du projet lauréat final. Pour ce faire, un système de pondération et de hiérarchisation de toutes les recommandations émises jusqu'à présent a été mis en place.

En résumé, il s'agissait par groupe, à l'aide de gommettes colorées, d'identifier quels enjeux apparaissent comme primordiaux et/ou très importants.

A la lumière de cette nouvelle pondération, le groupement citoyen a ensuite pris connaissance des 3 derniers projets en lice. Après les avoir étudiés, en dialogue avec les équipes de conception, ils ont pu compléter leurs recommandations.

Dans l'ordre, six recommandations sont ressorties comme prioritaires :

1. **Garantir un usage du parc tout au long de l'année.** Les propositions prévoyant des avants-toits généreux ont été appréciées. Dans cette perspective, des dispositifs d'ombrage (architectural ou naturel) et/ou de points d'eau (fontaines, bassins) doivent également être pris en compte pour les périodes de grosse chaleur, tout comme les questions de sécurité, notamment la nuit. Le parc doit être traversable en tout temps. La possibilité d'avoir des événements pendant l'hiver est à étudier (présence de petites buttes pour la luge ou installation d'une patinoire par exemple.)
2. **Elaborer un aménagement favorable à la biodiversité.** La proposition avec des arbres fruitiers est appréciée, dans la mesure où ils ne sont pas traités, « rustiques » et favorisent la pollinisation. La récupération des eaux de pluie semble une bonne idée dans une perspective esthétique-d'agrément (les propositions avec des bassins ont été appréciées) et environnementale. L'usage de prairie est apprécié, mais avec parcimonie afin de permettre différentes utilisations. Les complémentarités entre les essences doivent être intégrées. Les essences locales doivent être privilégiées.
3. **Préciser les complémentarités entre les différents espaces.** Des précisions ont été apportées sur ces points par les équipes. Il s'agit néanmoins de prioriser ces enjeux dans le développement du projet lauréat. A ce sujet, les recommandations suivantes ont été faites : les espaces de jeux doivent être sécurisés, notamment dans le cas où leur proximité avec les espaces de passage peut générer des conflits d'usage. Leur proximité avec des terrasses ou du mobilier urbain (non-commercial, type table de pique-nique) est fortement recommandée. Un traitement différencié des espaces herbés a été apprécié (par exemple laisser des zones en prairie et d'autres en gazon). Des petites buttes ou des pentes pourraient favoriser de nouveaux usages.
4. **Penser la gestion et favoriser la reconversion des futurs aménagements.** Le mobilier urbain doit pouvoir évoluer au cours du temps (usages et dispositions). Utiliser des matériaux légers (par exemple pas de béton) et locaux, ainsi que réutiliser au maximum les éléments patrimoniaux (fontaine, mur) et les valoriser.
5. **Assurer des cheminements et une mobilité douce en continu en direction de la ville.** Assurer des transitions douces jusqu'à la place St-jean, porte d'entrée du parc. Permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite par des entrées naturelles.
6. **Conserver la simplicité et la lisibilité du projet.** Certains apprécient que le programme bâti soit assumé dans la mesure où cela éclaircit la programmation du parc. L'identité du parc doit être constituée avant tout par ses éléments naturels et non par l'architecture de ses bâtiments.

Etape 3 : Evaluation finale

Après une année de travaux, le concours d'urbanisme et la démarche participative associée se sont terminés en juillet 2019.

Un premier bilan très positif peut d'ores et déjà être dressé : le taux de participation aux différents ateliers et tables rondes, a largement dépassé les attentes initiales de la Municipalité. L'enthousiasme de la population pour les différentes démarches proposées s'est également révélé être très positif.

FIN DU CONCOURS ET SÉLECTION DU PROJET LAURÉAT

Le lauréat du concours d'urbanisme a été désigné par la Municipalité en juillet 2019, sur proposition unanime du jury - dont deux représentants des citoyens ont fait partie.

C'est le projet « Pleine terre » de l'équipe professionnelle composée de Paysagegestion (pilote), Localarchitecture (architecte), Kung et associés (ingénieur civil) et mrs partner (mobilité) qui a été retenu.

Les résultats ont été communiqués publiquement lors d'un vernissage de clôture du concours d'urbanisme, en septembre 2019.

La population a ensuite été conviée à découvrir les neuf projets des équipes de conception, dont le projet lauréat, lors de deux jours d'exposition publique, à la salle communale. Des visites guidées et commentées ont également été organisées.

Plus d'informations sont disponibles sur le lauréat et sur l'évolution du projet du parc Perdtemps sur www.nyon.ch/cdv.

ÉVALUATION ET RETOURS DES PARTICIPANTS

Une première évaluation de la démarche participative « du square au parc Perdtemps », basée sur des commentaires des participants aux différents ateliers sur le terrain, ainsi que les évaluations des membres du groupement citoyen, indiquent déjà que le processus a convaincu, malgré les quelques coups inhérents à un processus très novateur (organisation, orientation des réflexions, réactivité sur les aménagements intermédiaires, etc.).

Le dialogue avec les équipes de professionnels, ainsi que l'écoute et la prise en considération des envies et intérêts en matière d'usages des citoyens dans l'évolution, puis dans la sélection des projets, sont les deux éléments principaux qui ressortent des retours des participants.

Susciter l'intérêt de la population était l'un des défis majeur que la Municipalité avait à cœur de relever en menant cette démarche.

Au vu de l'engouement et du nombre de participants présents lors des ateliers sur le terrain, il semble que cet objectif ait largement été rempli.

De plus, au printemps dernier, à la suite de l'atelier sur le terrain « le jardin éphémère de Perdtemps » un acteur culturel de la place a fait part de son intérêt à collaborer avec la Ville. En effet, le Festival des Arts Vivants (FAR°), dans le cadre de son édition 2019 intitulée « Organique », a souhaité utiliser l'espace du jardin de Perdtemps pour la performance artistique « Biodynamiser le parking » par l'artiste Thierry Boutonnier.

Cette collaboration inattendue entre la Ville et le festival confirme l'intérêt de mener des démarches participatives intégrant la population au réaménagement des espaces publics.

A noter finalement, qu'une évaluation plus globale sur l'entier du processus participatif, depuis le lancement du projet Perdtemps, sera également réalisée par la Ville une fois le parc mis en service.

Dans l'intervalle, des commentaires, questions ou tout autres retours peuvent être formulés par les citoyens en tout temps via le formulaire de contact disponible sur participanyon.ch.

ET LA SUITE ?

Afin de ne pas perdre la dynamique et le dialogue mis en place entre la Ville, le groupement citoyen et l'ensemble de la population nyonnaise, les démarches participatives se poursuivront au-delà du concours d'urbanisme.

Grâce à cette participation citoyenne, ce nouvel espace public au coeur de la ville - avec ses infrastructures, équipements et mobiliers urbains - pourra évoluer avec son temps et en toute cohérence avec les besoins et envies des futurs usagers.

Ainsi, la Ville continuera d'informer et faire participer la population à l'évolution du projet, du début des travaux jusqu'à la mise en service du parc et du parking.

Les informations sur les prochaines étapes du projet et démarches participatives seront continuellement mises à jour sur la page web dédiée à cet effet (participanyon.ch/perdtemps), ainsi que sur un point d'information à l'entrée sud du parking Perdtemps.



Editeur : Ville de Nyon

Contenu : documents de travail réalisés par l'association "EnCommun" et la Ville de Nyon

Conception et mise en page : Morane Altenhöfer et Marine Durand, Ville de Nyon

Images : Association "EnCommun", Ville de Nyon, Michel Perret

Impression : Ville de Nyon

Papier : Clairefontaine DCP



ma ville, notre espace
PARTICIPANYON.CH